

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

2 octobre 2025

La Région Île-de-France et Board of Cyber lancent la mutualisation de la gestion des risques cyber fournisseurs pour les collectivités

Face à la montée des cybermenaces, les collectivités de plus de 30 000 habitants doivent désormais évaluer la sécurité de leurs fournisseurs conformément à la directive européenne NIS 2. Pour accompagner les plus de 200 collectivités franciliennes concernées, la Région Île-de-France a choisi Board of Cyber pour impulser un dispositif inédit de mutualisation de la gestion des risques cyber fournisseurs.

Soumises au cadre réglementaire fixé par la directive NIS 2, les collectivités de plus de 30 000 habitants ont désormais l'obligation de gérer les risques cyber qui menacent leur chaîne d'approvisionnement afin de sécuriser les tissus économique et administratif français.

Les plus de 200 collectivités franciliennes concernées pourront accéder à la solution Security Rating de Board of Cyber qui évalue de façon non intrusive, automatisée et en continu la performance cyber d'une organisation. Les collectivités pourront ainsi proposer d'ajouter des fournisseurs au périmètre évalué pour atteindre une base de 500 fournisseurs des collectivités franciliennes dès la première année.

Cette mutualisation de l'évaluation des tiers offre une triple valeur ajoutée :

- Un avantage opérationnel pour les collectivités franciliennes qui disposeront d'informations clés sur les fournisseurs sous contrats et lors de futurs référencements, grâce à un dispositif intégralement financé par le conseil régional la première année puis mutualisé les années suivantes
- Un gain de temps pour les fournisseurs qui n'auront plus à se soumettre à des procédures d'évaluation répétitives
- Un levier stratégique pour la Région qui lui permettra de s'appuyer sur une cartographie des risques systémiques à l'échelle du territoire et d'accélérer sa mise en conformité NIS 2.

Ce partenariat s'inscrit dans la continuité d'une collaboration entre la Région Ile-de-France et Board of Cyber démarrée en 2023 avec le lancement de l'Observatoire de la performance cybersécurité des communes qui permet à plus de 1100 collectivités territoriales franciliennes d'évaluer, piloter et améliorer en continu leur performance cyber.

La menace est réelle : en 2024, l'ANSSI a recensé 218 incidents affectant les collectivités, soit 15 % de l'ensemble des incidents traités par l'ANSSI¹. Avec une moyenne de 18 incidents par mois, les collectivités sont particulièrement ciblées par les cyberattaques. Souvent peu ou mal sécurisées, elles font l'objet d'attaques à but lucratif, à des fins de déstabilisation ou d'espionnage.

« Avec ce dispositif innovant, la Région Île-de-France devient un modèle en matière de cybersécurité territoriale. La mutualisation de la gestion des risques contribue à renforcer un écosystème de confiance entre collectivités et fournisseurs. C'est une première et c'est absolument crucial pour le développement économique de notre région. »

Alexandra DUBLANCHE, Vice-présidente chargée de la Relance, de l'Attractivité, du Développement économique et de l'Innovation de la Région Ile de France

« Près de 1800 collectivités françaises sont concernées par le cadre réglementaire NIS2 : une sur dix se trouve en région Ile-de-France. En initiant ce dispositif, la Région Île-de-France se place en

¹ Source : « Collectivités territoriales : synthèse de la menace », Rapport de l'ANSSI, février 2025

catalyseur : elle démontre qu'une approche territoriale de la cybersécurité est possible, au bénéfice de tout l'écosystème, des collectivités aux fournisseurs. »

Luc DECLERCK, managing director de Board of Cyber

CONTACTS PRESSE

Région Ile-de-France

Eléonore Flacelière – Service presse de la Région Ile-de-France

eleonore.flaceliere@iledefrance.fr – servicepresse@iledefrance.fr

Board of Cyber

Pierre-Edouard Builly | Les Rois Mages

pierre-edouard.builly@lesroismages.fr | 06 84 34 48 48